

Lécousse info

Journal municipal - www.lecouisse.fr - # 149 - Avril 2023



> actualités / p.4-10
Pôle Santé



> enfance jeunesse / p.11-13
Accueil de loisirs



> initiatives / p.14-15
Exposition



> services / p.16-19
Redevance incitative



Le carnaval
des enfants



LEBRETON · FOUGERAY
CHIMENEES & POELES

*Votre
Cheministe !*

35133 Lécousse - Fougères contact@lebreton-fougeray.com
www.lebreton-fougeray.com

02 99 94 11 44

DAUGUET TP

Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

*Le professionnel de vos
Aménagements
Extérieurs*

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

4 rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE - Tél. 02 99 94 33 14
contact@dauguettp.fr - www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

PASCAL TUAL E.U.R.L.

CARRELAGE-FAIENCE
REVETEMENT DE SOLS

BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95
35460 St-Brice-en-Coglès

Cherbonnel Eric

Charpente bois

35133-LECOUSSE 02 99 99 20 47
www.charpente-fougères-35.fr



URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT

47-49, rue Kléber - BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougères@tecam.fr
www.tecam.fr

OPQIBI
L'INGÉNIEUR QUALIFIÉ
DESIGNÉES
N° 13 06 2583



**LES JARDINS
DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE
maximedauguet@aliceadsl.fr
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr

Faites tourner le vent
de votre côté...

...Communiquez

ARC en CIEL
IMPRIMEURS

ACTEUR
ET PRODUCTEUR
DE VOTRE
COMMUNICATION
LOCALE

GRAPHISME
IMPRESSION
NUMÉRIQUE
OFFSET
FINITION
DÉCOUPE
SIGNALÉTIQUE & DÉCO

PONTORSON
02 33 60 10 61
LÉCOUSSE FOUGERES
02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



RÉNOVATION ■ EXTENSION

Agence Fougères - Vitré
Roland FOUGERAY
roland.fougères@illico-travaux.com
1 allée de la Haute Garrière - 35133 Lécousse

06 50 56 46 47



PEINTURE - DECORATION
REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
VITRERIE - RAVALEMENT

Thierry PILLET

35133 LÉCOUSSE
Tél. 02.99.94.59.00
Port. 06.79.71.48.18
e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



sommaire

actualités / p. 4-10

La Journée citoyenne
Le Pôle Santé
Le personnel communal
La Magie de Noël en images
La Pizz' à Marsu
La Pharmacie du Parc
Justine Serrand
Les tarifs de l'eau
Les subventions aux associations
Une nouvelle liaison douce

enfance-jeunesse / p. 11-13

L'actualité des écoles
L'accueil de loisirs
Les bilans 2022
Le Relais Petite Enfance
Le carnaval des enfants

initiatives / p. 14-15

L'exposition « Entre photos et copeaux »
L'agenda des associations
L'actualité de la médiathèque
L'Espérance de Lécousse

services / p. 16-19

Les tarifs communaux
Les chiffres de l'activité 2022
La redevance incitative
L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles

éditorial



Chers concitoyens,

En cette période de crises successives et toujours présentes, nous avons cette envie de renouveau printanier, de sortir, de se rencontrer lors des événements associatifs ou communaux. La municipalité a cette ambition de développer de nouveaux espaces ouverts aux

habitants, comme par exemple celui de la promenade verte, proche du complexe sportif, avec l'installation à l'automne dernier de sept appareils de fitness en accès libre et gratuit. Une habitante a eu l'idée, dans le cadre du Budget participatif, d'aménager ce lieu pour les sportifs entraînés ou non !

Du lotissement Les Jardins de la Mésangère vers celui de Folleville, en passant par le Clos des Prés, une nouvelle liaison douce a également été ouverte. Elle permet de rejoindre le circuit de la carrière du Rocher Coupé, près du château de Fougères. Par ailleurs, de multiples promenades inter-quartiers continuent d'être améliorées et nous emmènent vers les aires de jeux pour enfants et autres chemins ruraux.

Nous avons aussi ce besoin de lien social et d'animations. Pendant la première semaine d'avril, à l'espace Irène Frain, une très belle exposition sera organisée par la commission « Sport et Vie associative ». Nous aurons le plaisir de découvrir deux talents lécousois exposés pour la première fois dans la commune : Joël Guyard et Louis Baron.

La commission « Cadre de vie et Budget participatif » vous invite également à participer à notre matinée citoyenne le samedi 13 mai. Cet événement est l'occasion de se retrouver dans un cadre citoyen que sont les micro-chantiers de nettoyage et autres, mais surtout de partager des moments de convivialité, de rencontres et d'échanges. De plus, nos jeunes conseillers municipaux du CMJ ont eu l'idée d'organiser des jeux et de nous proposer un après-midi récréatif. Un petit flyer joint à ce bulletin vous donne l'ensemble du programme. Venez nombreux y participer !

Vous pourrez aussi retrouver toutes les dates des événements dans l'agenda de ce bulletin, ainsi que dans les communications faites régulièrement sur l'application IntraMuros. Les bénévoles des associations ont besoin de votre participation et de votre soutien.

Le mois de mai sera marqué par l'ouverture aux habitants de notre Pôle Santé. La prise de rendez-vous, avec la constitution des dossiers, sera uniquement et directement gérée par le cabinet médical. Les modalités seront communiquées par les médecins. La commune s'est engagée dans la rénovation de ce bâtiment sur une compétence d'État, avec des subventions publiques, afin de répondre à la forte attente des Lécousois.

Dans ce contexte économique global très complexe, tenir les équilibres financiers en assurant notre capacité à investir, sans dégrader la qualité du service public, nous force à la prudence. Combinés aux défis majeurs de la transition énergétique contre le réchauffement climatique, mais aussi celui de la préservation de l'eau, nous devons repenser nos manières de consommer. Nous sommes depuis longtemps attentifs à nos usages, mais nous devons passer au stade supérieur.

Au plaisir de se croiser dans les nombreux événements organisés ce printemps.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse



Journée Citoyenne : réunion publique le 11 avril

L'édition 2023 de la Journée Citoyenne se déroulera le **samedi 13 mai** à partir de 8 h 30. Comme chaque année, vous pourrez participer à différents chantiers d'amélioration de notre cadre de vie. Cette matinée de travail se veut avant tout conviviale. C'est l'occasion de faire connaissance avec les habitants, de créer du lien entre les générations et de partager des compétences. Le buffet du midi, qui se déroulera à la salle Hermine vers 13 h, sera offert à tous les participants pour que chacun puisse se rencontrer dans une ambiance conviviale. Pour faciliter l'organisation merci de vous munir de votre tee-shirt distribué l'année précédente.

En préambule à cette matinée citoyenne, une réunion publique d'information aura lieu le **mardi 11 avril**, à 20 h 30, à la salle Émeraude. Lors de cette réunion, vous pourrez faire part de vos idées de chantier et vous inscrire dans celui qui vous intéresse le plus. N'hésitez pas à venir !

Pour vous inscrire à la Journée Citoyenne, vous pouvez retourner en mairie le talon réponse du flyer inséré dans ce journal municipal. Vous pourrez également vous inscrire lors de la réunion publique du 11 avril.



CMJ : des animations intergénérationnelles le 13 mai

Le samedi 13 mai, à la suite de la matinée citoyenne, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) proposera des animations intergénérationnelles ouvertes à tous : pétanque, palets, jeux de société, jeux musicaux, etc. Petits et grands sont invités à participer à ce moment convivial, qui se déroulera à partir de 14 h au complexe sportif et culturel. Plus d'informations sur le site www.lecouisse.fr.



IntraMuros : toute la commune dans votre smartphone

Services de la mairie, événements, rendez-vous associatifs... En complément de son site Internet et de sa page Facebook, la commune dispose depuis plus d'un an d'une application mobile dédiée à la vie quotidienne à Lécousse : IntraMuros. Très simple d'utilisation, cet outil numérique de proximité vous donne toutes les informations sur l'actualité de la commune et des acteurs locaux (associations, écoles, médiathèque, etc.). L'application IntraMuros est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. N'hésitez pas à la télécharger !

Personnel communal : Éric Anger médaillé



De gauche à droite, Madame le Maire, Éric Anger, Hubert Couasson, 1^{er} Adjoint au Maire, et l'épouse d'Éric Anger.

À l'issue de la cérémonie des vœux, Éric Anger a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans au service de la commune (médaille d'argent). Recruté en qualité d'agent d'entretien stagiaire en mars 2002, il a été titularisé l'année suivante. Il a été nommé au grade

d'agent technique en avril 2004, après avoir réussi le concours d'agent technique « Espaces naturels, espaces verts » option « employé polyvalent ». Il a peu à peu gravi les échelons, jusqu'à son avancement au grade d'agent de maîtrise principal depuis le 1^{er} juillet 2020.

et aussi

➤ Fête des voisins : demande d'autorisation

La fête des voisins se déroulera le vendredi 2 juin. Tout un chacun a la possibilité de mettre en place un événement pour se réunir entre voisins. Si cet événement se déroule sur la voie publique, il est nécessaire de faire une demande d'autorisation d'occupation du domaine public auprès de la mairie. Renseignements au 02 99 94 25 05.

➤ Salles Émeraude et Belle-Île : modification du règlement

Jusqu'à l'an dernier, les salles Émeraude et Belle-Île étaient mises gratuitement à disposition des Lécousois dans le cadre de la sépulture d'un membre de leur famille. Chaque mise à disposition impliquant un temps d'intervention des services techniques, le Conseil municipal a décidé de supprimer cette gratuité et de louer les salles au tarif « vin d'honneur ». Les tarifs de location sont détaillés dans la rubrique « Services » de ce bulletin municipal.

Pôle Santé : ouverture courant mai



Les travaux d'aménagement du Pôle Santé entament leur dernière ligne droite rue de la Guillardière. Installé dans une maison entièrement réhabilitée par la commune, l'équipement va ouvrir ses portes dans le courant du mois de mai. Étroitement associés à la conception du projet, les Drs Éléonore Salardaine et Ronan Garnier ont hâte de prendre possession des lieux et d'accueillir les patients.

Rappelons que ce projet d'envergure a été mené dans le cadre de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) Fougères-Lécousse. Le bâtiment réhabilité par la commune abritera le Pôle Santé au rez-de-chaussée et un logement indépendant à l'étage. Réparti sur une superficie totale de 110 m², le Pôle Santé comportera une zone d'accueil, une salle d'attente commune aux praticiens, ainsi que quatre bureaux de consultation équipés d'un point d'eau.

Après 18h
DESCENDEZ
en toute sécurité
entre deux arrêts.

ARRÊT DE BUS

Titre 1 voyage = 1,10€

SURF
Un service de Fougères Agglomération

AGGLO
routiers associatives

www.lesurf.fr

Cérémonie : les nouveaux habitants reçus en mairie



Les nouveaux habitants ont été reçus par la Madame le Maire et plusieurs élus le samedi 21 janvier. Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation de la commune et ont reçu un cadeau de bienvenue. Les nouveaux habitants se sont également exprimés sur les raisons de leur installation à Lécousse. Les échanges se sont poursuivis au cours du traditionnel verre de l'amitié.

Personnel communal : recrutements et titularisations

Nous profitons de ce journal municipal pour vous présenter le personnel communal récemment recruté, à qui nous souhaitons la bienvenue à Lécousse, ainsi que le personnel communal prochainement titularisé.

Pôle administratif :

Marine Balluais



Marine Balluais assure l'accueil de la mairie depuis le 22 septembre 2022. Âgée de 26 ans, originaire de Caen, elle a travaillé précédemment au service État-civil de la Ville de Caen, ainsi qu'en tant qu'agent d'accueil à la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche. « Je connaissais Lécousse, car mes parents et grands-parents sont originaires du Pays de Fougères » confie-t-elle. « Ce poste d'agent d'accueil me convient bien, car c'est très polyvalent. Aucune journée ne ressemble à une autre. J'apprécie aussi le contact avec la population. »

Pôle technique et aménagement :

Pierre-Adrien Lemerrier



Pierre-Adrien Lemerrier a intégré l'équipe des services techniques le 1^{er} juillet 2022, en qualité d'agent technique polyvalent. Originaire de Lécousse et domicilié à Javené, il travaillait auparavant au service des espaces verts de la Ville de Fougères. « J'avais envie d'intégrer une plus petite structure et d'avoir un poste beaucoup plus polyvalent » explique-t-il. « Je me suis très facilement intégré à l'équipe et mon travail correspond exactement ce que j'attendais. »

Pôle maternel :

Élise Vandenbroucque



Stagiaire de la fonction publique depuis octobre 2022 et prochainement titularisée, Élise Vandenbroucque est ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) en grande section à l'école Montaubert. « J'ai toujours voulu travailler avec les enfants » explique-t-elle. « Après un bac littéraire, j'ai passé un CAP Petite Enfance à Fougères. J'ai commencé par travailler à l'accueil de loisirs à La Bazouge-du-Désert, mais mon souhait était de devenir ATSEM. Je suis très contente d'avoir été recrutée par la commune. »

Pôle entretien et restauration :

Ayako Erabit et Sandrine Lamotte

Contractuelle depuis février 2020 et actuellement stagiaire de la fonction publique, Ayako Erabit (à gauche) sera prochainement titularisée en tant qu'agent de restauration à l'école Montaubert. Auparavant, elle occupait un poste de cuisinière dans une crèche à Betton. « Domiciliée à Lécousse, j'ai souhaité me rapprocher de mon domicile » explique-t-elle. « Le travail en équipe se passe très bien et l'ambiance est bonne. »



En poste depuis août 2021 et actuellement stagiaire de la fonction publique, Sandrine Lamotte (à droite) sera prochainement titularisée en tant qu'agent de service à l'école Montaubert. Elle assure notamment le service des repas à l'école élémentaire et la surveillance des enfants en grande section de maternelle. Au Pôle Enfance, elle assure également la restauration le mercredi et pendant les vacances scolaires. « C'est un poste très polyvalent et c'est ce que j'apprécie » confie-t-elle.

Pôle périscolaire et extrascolaire :
Alexandra Le Segretain



Contractuelle à partir d'octobre 2021, puis stagiaire de la fonction publique depuis octobre 2022, Alexandra Le Segretain sera prochainement titularisée en tant qu'adjointe d'animation. Elle assure la direction de l'accueil de loisirs, ainsi que l'animation périscolaire, le midi, à l'école élémentaire Montaubert. Originaire de la Mayenne et domiciliée à Fougères, elle travaille dans l'animation depuis une dizaine d'années. « *Quand je suis arrivée à Lécousse, j'ai apprécié la bienveillance qui règne ici. L'esprit d'équipe est très bon* » remarque-t-elle.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram :
Morgane Le Bozec



Depuis le 1^{er} octobre 2019, Morgane Le Bozec, la responsable du Relais Petite Enfance (RPE) Am Stram Gram, était employée par le Centre de Gestion 35 et mise à disposition du RPE par un système de portage de contrat. Ce portage ne pouvant excéder trois ans, la commune de Lécousse, en qualité de gestionnaire du RPE, a créé un emploi permanent à compter du 1^{er} octobre 2022. « *Après plus de trois ans d'existence, le RPE est bien implanté dans le territoire* » note-t-elle. « *L'équipement est très apprécié par les assistantes maternelles, les parents ou futurs parents.* »

En images : la Magie de Noël



Le samedi 17 décembre, la cérémonie des vœux a retrouvé sa formule habituelle à la salle Hermine. De nombreux habitants sont venus écouter Madame le Maire dresser le bilan de l'année passée et les projets en cours.

Ce rassemblement convivial s'est poursuivi en début de soirée avec la 2^{ème} édition de la Magie de Noël organisée dans le centre-bourg. Malheureusement, la fête a été quelque peu gâchée par la COVID-19. L'une des artistes, testée positive, n'a pas pu venir à Lécousse, privant ainsi les spectateurs d'une des animations phares de la soirée. Malgré tout, la déambulation des échassiers, la présence du Père-Noël, la distribution de barbes à papa, et le vin chaud et autres galettes saucisses proposés par le café-épicerie ont permis à tous de passer une excellente soirée malgré le froid. Rendez-vous en décembre prochain pour la 3^{ème} édition !



Food-truck : un camion à pizzas tous les mardis à Lécousse



Tous les mardis soir, à partir de 17 h 45, Martial Leguérinel stationne son camion « La Pizz'à Marsu » près du terrain de foot synthétique. Sa carte se compose de près d'une vingtaine de pizzas à emporter qui sont cuites au feu de bois. « C'est ce qu'apprécie la clientèle » confie-t-il. « Les frites sont aussi faites maison. »

Martial Leguérinel a créé son activité l'an dernier. Auparavant, il a travaillé pendant 16 ans dans le secteur de l'agroalimentaire. « J'ai une formation de cuisinier pizzaïolo. La création de mon camion à pizzas est une sorte de retour aux sources. »

Domicilié à Montjoie-Saint-Martin (50), il est également présent chaque semaine à Louvigné-du-Désert, Landéan, Saint-Germain-en-Coglès, Avranches, ainsi qu'à Saint-Georges-de-Reintembault tous les 15 jours. « On peut aussi faire appel à mes services pour des événements privés, associatifs ou professionnels » précise-t-il.

- La Pizz'à Marsu - Le mardi de 17 h 45 à 21 h près du terrain de foot synthétique - Il est préférable de réserver à partir de 17 h 45 - Tél. 07 81 82 69 19.

Justine Serrand : coaching, formation et conseil en management

Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années en Espagne, dans une grande entreprise française spécialisée dans la publicité sur Internet, Justine Serrand a fait le choix de revenir vivre à Lécousse. L'an dernier, elle a créé sa société de coaching, formation et conseil en management pour les entreprises et les particuliers. « J'accompagne les employés à passer de contributeur individuel à manager. Cette transition nécessite un ajustement important dans l'état d'esprit et les compétences de la personne » explique-t-elle. « L'entreprise pour qui je travaillais en Espagne était à la pointe en termes de qualité de vie au travail et de valorisation des employés. Aujourd'hui, j'ai envie de transmettre tout ce que j'ai appris là-bas. »



Depuis quelques mois, Justine Serrand est également la coordinatrice du réseau « Femmes de Bretagne » dans le Pays de Fougères. Ce réseau d'entraide a pour but de favoriser la création, la reprise et le développement des entreprises par les femmes.

www.justineserrand.com – Tél. 06 77 49 32 74.

Officine : Thomas Dagher à la tête de la Pharmacie du Parc



Originaire d'Avranches, Thomas Dagher (à droite sur la photo) est le gérant de la Pharmacie du Parc depuis le 9 janvier dernier. « Je cherchais à m'installer à mon compte depuis quelque temps » explique-t-il. « L'emplacement, le parking et les locaux flambant neufs ont été des éléments essentiels dans le choix de reprendre cette pharmacie. J'ai eu aussi un bon contact avec Mme Olivier, la précédente gérante. »

Au total, l'équipe officinale regroupe cinq personnes : un pharmacien titulaire, une pharmacienne adjointe, un préparateur et une préparatrice en pharmacie, ainsi qu'une rayonniste.

La pharmacie, qui fait partie du groupement Giphar, dispose d'un service de Drive.

- 80, boulevard de Bliche - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 18 h 30 - Tél. 02 99 99 81 01.

et aussi

> Salle Hermine : remplacement de la chaudière

La chaudière de la salle Hermine, posée en 1994, a cessé de fonctionner et n'était pas réparable. En lien avec le Conseil en Énergie Partagé (CEP), la commune a décidé d'installer une chaudière à condensation, moins énergivore en gaz, qui sera complétée par l'installation de déstratificateurs. Ces derniers permettront d'avoir un meilleur confort en termes de ressenti pour les utilisateurs.

Compte tenu de l'urgence de remplacer la chaudière afin de permettre la continuité des locations de la salle, il a été décidé de procéder dans un premier temps au remplacement de la chaudière. Après consultation, le Conseil municipal a validé le devis de l'entreprise Sarl Menard Plomberie Chauffage pour la fourniture et l'installation d'une chaudière à condensation Atlantic Varfree 70 KW, pour un montant de 15 973,85 € HT.



Eau et assainissement : les tarifs 2023

Eau potable : 1 807 abonnés

L'eau distribuée sur la commune de Lécousse est produite et achetée au Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon, qui a la compétence « production d'eau potable ». La distribution de l'eau potable sur la commune est assurée directement par le Service Municipal de l'Eau de Fougères, qui est exploité en régie. Au 31 décembre 2021, il y avait 1 807 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 4,09 % par rapport à 2020.

Les tarifs 2023

- Abonnement : 55,59 € HT
- Consommation : 1,856 € HT/m³

Ces tarifs ont été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

Assainissement : 1 622 abonnés

Le service public Assainissement est exploité en régie par le Service Municipal de la Ville de Fougères. Le réseau de collecte des eaux usées de la commune de Lécousse est raccordé à celui de Fougères, pour permettre le transfert des eaux collectées vers la station d'épuration de la Sermandière. Au 31 décembre 2021, il y avait 1 622 abonnés à Lécousse, soit une augmentation de 8,79 % par rapport à 2020.

La redevance 2023

La redevance assainissement est fixée à 1,865 € HT/m³

Ce tarif a été transmis à Fougères Agglomération pour validation.

Simulation de facture 2023 pour une consommation de 120 m ³	
Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007	
EAU	
Part fixe	55,59 €
Part consommation	222,72 €
Redevance Agence Eau (lutte pollution)	36,00 €
Redevance Syndicat Mixte de Gestion	22,80 €
	TVA 5,5 %
	18,54 €
Redevance Agence Eau (modernisation réseaux)	18,00 €
	TVA 10 %
	1,80 €
	Total TTC Eau
	375,45 €
Assainissement	
Tarif service Assainissement	223,80 €
	TVA 10 %
	22,38 €
	Total TTC Assainissement
	246,18 €
	Total facture TTC
	621,63 €

Participation pour l'assainissement collectif (PAC)

- construction individuelle : 660 €
- par logement si collectif : 210 €
- par chambre si hôtel : 150 €
- locaux d'activités et restaurants : 700 € pour une surface de plancher de 1 à 100 m² (5 € par m² supplémentaire)

La PAC est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Le renouvellement des conventions de délégation

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Fougères Agglomération exerce les compétences Eau et Assainissement sur l'ensemble de son territoire. Afin de permettre la continuité des services publics de distribution de l'eau et de l'assainissement collectif dans les meilleures conditions, la Communauté d'agglomération peut déléguer la gestion de ces compétences aux communes qui le souhaitent. Lécousse en fait partie. Les nouvelles conventions de délégation signées entre Fougères Agglomération et la commune ont pris effet le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025.



Travaux sur le réseau d'eau potable

Les travaux de renouvellement de la canalisation principale, en très mauvais état, ainsi que la reprise des branchements des particuliers, ont été réalisés il y a quelques semaines rue de Saint-Malo, rue de la Basse-Motelle, dans la résidence Les Hermines, ainsi qu'une petite partie de la rue du Clair-Logis. En parallèle, la canalisation alimentant le hameau « Les Chevaux Morts » a été refaite et déviée pour l'implanter le long de la voie d'accès au hameau depuis la route principale.

Associations : les subventions 2023

Cette année, les aides accordées par la commune aux associations représentent un total de 45 725,98 €.

Secteur social local.....20 480 €

CCAS de Lécousse (dont subvention ADMR)	20 000 €
Amicale des donneurs de sang - Fougères.....	50 €
Group. employeurs Sud Fougerais	100 €
Les Amis de la MARPA.....	80 €
Ligue contre le Cancer d'Ille-et-Vilaine.....	50 €
Restos du Cœur - Fougères.....	150 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères	50 €

Secteur sportif.....17 600 €

Tennis de table Fougères-Javené-Lécousse	1000 €
Football Espérance de Lécousse.....	4 300 €
Gym Club enfants	4 500 €
Dojo Lécousois	3 500 €
USL Vélo	400 €

Secteur animation et culture.....8 900 €

UNC-AFN Soldats de France	600 €
ACLé.....	3 800 €
Comité des fêtes - Fête de la Saint-Jean	4500 €

Actions envers la jeunesse.....680 €

USEP sport (école Montaubert).....	250 €
UGSEL sport (école Notre-Dame).....	175 €
Réseau aides spécialisées - école Montaubert (fournitures scolaires)	225 €
<i>Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 20 €/jeune</i>	
<i>Participation classe découverte : 35 €/jeune</i>	
<i>Participation voyages collégiens et lycéens : 50 €/jeune</i>	

Divers.....1 965,98 €

Fédération Nationale des Accidentés du Travail - Fougères	40 €
Prévention Routière - Rennes	30 €
Société de chasse de Lécousse	250 €
Adhésion association Chemins du Mont-Saint-Michel.....	150 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.....	1 394,98 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	111 €

Idée de balade : une liaison douce entre la Mésangère et Folleville



Afin de développer les liaisons douces, la commune a décidé de rétablir le cheminement qui relie le lotissement Les Jardins de la Mésangère à celui de Folleville, en passant par le Clos des Prés. Des travaux d'aménagement ont été réalisés sur des sections particulières afin de créer un cheminement continu et uniforme. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Josset TP Briçois pour un montant de 12 410 € HT, soit 14 892 € TTC.

N'hésitez pas à profiter de cette belle balade au sud de la commune, qui vous permet de rejoindre le circuit découverte de la carrière du Rocher Coupé.

Frelons asiatiques : un piège 100 % récup'

Les frelons asiatiques quittent leur nid en hiver et meurent. Seules les reines hibernent et se remettent à pondre au printemps. Elles recommencent à construire leur foyer.



La période de février à avril est donc cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines...avec un piège à faire soi-même !

Pas besoin de faire compliqué. Vous prenez une bouteille d'eau en plastique. Vous découpez le haut. Vous mettez cette partie à l'envers de façon à créer une sorte d'entonnoir.

Quel appât utiliser ?

Un cocktail à base de vin blanc, de bière et de sirop de grenadine ou de cassis, à raison de 1/3 de volume de chaque.

Où installer le piège ?

Selon la taille de votre jardin, vous pouvez placer un ou plusieurs pièges. Calez-les bien au sol pour éviter qu'un animal ne les renverse. Vous pouvez aussi les suspendre à un arbre.

École Montaubert : classe de découverte à Cancale



Les 8, 9 et 10 février derniers, tous les élèves de CE1 et CE2 de l'école Montaubert sont partis en classe de découverte à Cancale avec leurs trois enseignantes. Durant ces trois jours, les enfants ont été accueillis au centre Virginie Hériot, dans le château de Barbe-Brûlée, situé entre l'anse de Port-Mer et la pointe du Grouin.

Ce séjour a permis aux enfants de découvrir le bord de mer autour de différentes activités. Pendant un après-midi de pêche à pied, ils ont étudié toute la faune marine vivant dans les rochers et sur la plage à marée basse. Ils

ont également travaillé sur la laisse de mer, ramassant et triant tout ce qu'ils y trouvaient : animaux, végétaux, minéraux, mais aussi malheureusement de nombreux déchets. Ils ont aussi découvert le paysage côtier sous forme de rallye-photo jusqu'à la plage du Saussaye et ont pu s'essayer à la pratique du land'art sur la plage de Port-Mer.

Mais l'activité qui leur a le plus plu a été la sortie en bateau, pendant laquelle chacun a pu s'essayer à la conduite du bateau. Ils ont navigué près des îles, sur lesquelles ils ont pu voir de nombreux

oiseaux. Ils sont même allés jusqu'au port de Cancale et ont apprécié le pic de vitesse du retour !

Durant ce séjour, les enfants ont aussi découvert la vie en collectivité, en partageant tous les repas et les moments de la vie quotidienne.

Après ce séjour très riche et bien apprécié par toutes et tous, il ne reste plus qu'à exploiter en classe tout ce qui a été appris. Les enfants pourront ainsi le faire découvrir à leurs familles, notamment lors des portes-ouvertes de l'école le 7 avril prochain.

École Notre-Dame : à la découverte du monde



Au cours de cette année scolaire, les élèves de l'école Notre-Dame partent à la découverte du monde à travers les fêtes et coutumes de différents pays. Ils ont ainsi célébré Thanksgiving au mois de novembre. Vêtus de tenues évoquant les États-Unis (des chapeaux de cow-boys, des bandanas, des jeans, des étoiles de shérif, des chemises à carreaux, etc.), les enfants ont appris une danse country et ont réalisé des

drapeaux américains et des dindes, symboles de cette fête. Ils ont aussi découvert l'origine de Thanksgiving et ont appris des mots en anglais et une chanson sur les mets servis lors du repas.

En janvier dernier, direction la Chine pour fêter le Nouvel An. Cette journée placée sous les couleurs rouge et or a permis aux enfants de s'essayer à la

calligraphie en reproduisant leur signe astrologique chinois. Ils ont également exercé leur adresse et leur équilibre en effectuant des chorégraphies avec des assiettes. Les élèves ont réalisé une lanterne à l'effigie du signe de cette année lunaire : le lapin. Enfin, la journée s'est clôturée par la dégustation d'un « fortune cookie », un petit gâteau à l'intérieur duquel se trouve une maxime.

Accueil de loisirs : un grand jeu de la Chandeleur



Le jeudi 16 février, 24 enfants de l'accueil de loisirs, âgés de 3 à 5 ans, ont participé au grand jeu de la Chandeleur organisé par six étudiantes en CAP Accompagnement Éducatif à la Petite Enfance (AEPE) du lycée Edmond-Michel, à Fougères. De façon collaborative et à travers différents stands, les enfants, par équipes de quatre, ont récu-

péré les ingrédients permettant de réaliser l'excellente pâte à crêpe de mamie Yvette. Pour les remercier, celle-ci a offert une crêpe à chacun, préparée la veille dans les cuisines du lycée.

Ce projet, à l'initiative des étudiantes et enseignantes du lycée, a pu aboutir grâce à la collaboration entre le lycée

et le service Enfance-Jeunesse de la commune. Ce sont des projets gagnant-gagnant : les élèves en CAP AEPE se forment de façon active à mettre en place des projets collectifs avec des objectifs éducatifs, et l'accueil de loisirs bénéficie d'un temps fort tout en remplissant un rôle formateur sur le territoire.

Les bilans 2022

Accueil de loisirs

En 2022, l'accueil de loisirs a fonctionné 106 jours (97 en 2021) : 36 mercredis scolaires et 70 jours de vacances. Le service a été fréquenté par 225 familles (178 en 2021), ce qui correspond à 340 enfants accueillis (286 en 2021). 66,2 % des enfants étaient de Lécousse (65 % en 2021).

Concernant le bilan financier, le total des dépenses s'est élevé à 217 565,66 € et les recettes à 153 842,29 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 63 723,37 €, ce qui correspond à 12,32 € par enfant.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram

67 ateliers d'éveil ont été organisés à Lécousse (deux séances hebdomadaires de janvier à juillet, puis une seule à partir de septembre). Au total, ces ateliers ont réuni 53 enfants, 17 assistantes maternelles, 4 parents et 1 grand-parent.

Le spectacle « Variations en mi couleurs » en juin 2022 et la conférence à Romagné sur « Idées reçues sur le comportement du jeune enfant » en octobre 2022 (50 participants) ont fait partie des temps forts.

Concernant le bilan financier, le total des dépenses a été de 55 844,95 €. Déduction faite des recettes, le reste à charge pour les 4 communes (Javené, Lécousse, Romagné, Saint-Sauveur-des-Landes) s'est élevé à 10 231,25 €, dont 2 738,91 € pour Lécousse (26,77 %).

et aussi

> Argent de poche : les inscriptions

La commune renouvelle l'opération Argent de Poche pendant les vacances scolaires de printemps et d'été. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16 et 17 ans. Il s'agit d'effectuer des chantiers de 3 h 30 encadrés par le personnel communal. La nature des travaux est simple et sans danger. Chaque chantier est indemnisé à hauteur de 15 €. Les informations et les documents d'inscription sont disponibles sur le site www.lecouisse.fr.

le chiffre

> 88

C'est le nombre de jeunes de 6 à 18 ans inscrits cette saison dans un club du territoire de Fougères Agglomération pour pratiquer une activité sportive ou culturelle non proposée par les associations de Lécousse. La participation de la commune étant de 20 € par jeune, le coût total du dispositif s'élève donc à 1 760 €.

Relais Petite Enfance Am Stram Gram : l'actualité



Maintien du 2^{ème} atelier d'éveil

Jusqu'à l'été 2022, des ateliers d'éveil étaient proposés les lundis et mardis, en période scolaire, au Relais Petite Enfance (RPE) Am Stram Gram. Mais Agnès Le Moullour, l'animatrice qui assurait la séance du mardi, a cessé son activité en juillet dernier. Au regard de la bonne fréquentation des séances, la commune a jugé nécessaire de maintenir cet atelier. Une convention de mise à disposition d'un personnel de la commune de Saint-Georges-de-

Reintembault a donc été signée pour l'animation de cet atelier. Saint-Georges-de-Reintembault facturera à Lécousse les heures assurées, ainsi que les temps de préparation et de réunion effectués par Lolita Auffray.

Les prochains rendez-vous

- lundi 3 avril : soirée juridique, par Maëlle Arnaud, pour les assistantes maternelles et les parents, à la salle des mariages de Saint-Sauveur-des-Landes (sur inscription).

- jeudi 4 mai : conférence sur le sommeil, par la psychomotricienne Delphine Meyer, à l'Escale de Romagné (ouvert à tous, sur inscription).

- en juin : spectacle de la compagnie Tournebidule pour les participants aux ateliers d'éveil. Ce spectacle, intitulé « Timéo et ses artistes », sera proposé à Javené, Lécousse, Romagné et Saint-Sauveur-des-Landes.

- Renseignements au 06 45 10 23 02 - rpe@lecousse.fr

Animation : le carnaval des enfants



À l'invitation du comité des fêtes, les enfants ont participé au défilé du carnaval le samedi 18 mars. Quelques parents s'étaient également déguisés pour les accompagner. Avant le défilé, l'association a organisé un atelier « maquillage » pour que les enfants puissent se grimer.

Exposition : deux talents lécousois à l'honneur



La prochaine exposition organisée par la commune se déroulera du samedi 1^{er} au vendredi 7 avril à l'espace Irène Frain. Intitulée « Entre photos et copeaux », elle mettra à l'honneur deux habitants de la commune : Joël Guyard et Louis Baron.

Joël Guyard, qui expose régulièrement dans la région et ailleurs, va présenter des photos sur le thème du Niwaki, l'art japonais de tailler les arbres en nuage. Il retouche ses clichés, les détoure et les recompose jusqu'à créer des images d'une poésie à la fois simple et harmonieuse.

Menuisier-ébéniste à la retraite, Louis Baron travaille aujourd'hui le bois selon une technique ancestrale : la marqueterie. Il réalise toutes sortes d'objets avec un art de la précision remarquable : maquette du château de Fougères, meubles miniatures, jeux de dames ou de petits chevaux, etc. Un vrai travail d'orfèvre !

L'entrée de l'exposition sera libre et gratuite. Les visiteurs pourront donner une participation au profit de l'association « Les P'tits Doudous », qui œuvre pour améliorer l'accueil et le bien-être des enfants à l'hôpital.

- « Entre photos et copeaux », du samedi 1^{er} au vendredi 7 avril à l'espace Irène Frain - Horaires d'ouverture : 14 h à 18 h - Entrée libre.

Associations : les dates à retenir

■ Vélo US Lécousse

Le samedi après-midi 15 avril et dimanche matin 16 avril, le club de vélo US Lécousse va organiser sa randonnée annuelle ouverte à tous, proposant :

- VTT (différents circuits en forêt entre 25 et 55 km)
- vélo sur route (40, 60 ou 80 km)

Tous les circuits étant balisés, vous pourrez les parcourir selon l'allure qui vous conviendra - Tarif : 6 € - Ravitaillement et boisson sur les parcours, casse-croûte à l'arrivée.

■ Tai Chi Jardin intérieur

L'association Tai Chi Jardin intérieur propose des séances découvertes gratuites les **dimanches 2 avril, 7 mai et 11 juin**, à la salle Belle île, Espace 13, à 10 h, ainsi que les **mardis de juin** dans l'après-midi ou en soirée. Inscription au 06 99 59 97 87.

■ UNC Lécousse

Lundi 8 Mai : commémoration de la victoire de 1945.

Dimanche 2 Juillet : fête familiale annuelle du Méchoui.

Samedi 11 Novembre : célébration de l'Armistice 14-18 avec le centenaire du Monument aux Morts.

Mardi 5 Décembre : commémoration cantonale de la fin de la guerre d'Algérie.

■ Tennis de table

Le tournoi national du club de tennis de table Fougères/Javené/Lécousse aura lieu les **dimanche 28 et lundi 29 mai** au complexe sportif de Javené. Ce tournoi va rassembler environ 200 joueurs venus de toute la France. Entrée gratuite. Buvette et restauration sur place.

■ AS Espérance Lécousse

Samedi 10 juin, kermesse du club de foot à partir de 10 h 30. Matches de foot, jeux divers et structures gonflables, restauration sur place. Ouverte à tous, licenciés et non licenciés.

■ Association ACLÉ

Auditions des élèves de l'atelier musical de l'ACLÉ, avec la participation de l'atelier orchestre et de la chorale Solaria, le **vendredi 23 juin** à la Salle Hermine à partir de 20 h.

■ Association Gym Club

Le **samedi 1^{er} juillet** : gala de fin d'année du club de gym.

Médiathèque : les animations

Prix des lecteurs « Lire à tout prix »

La 5^{ème} édition du prix des lecteurs « Lire à tout prix », organisé par les médiathèques de Fougères Agglomération, se déroulera d'avril à septembre. Conditions pour y participer : avoir 15 ans et plus, lire au moins 3 livres de la sélection et voter avant le 15 septembre.

Les 7 romans sélectionnés sont à retrouver à la médiathèque : « Miettes » de Stéphane Servant, « Clara lit Proust » de Stéphane Carlier, « Les Cul-reptiles » de Mahamat-Saleh Haroun, « Hard land » de Benedict Wells, « Laisse tomber la nuit » d'Agnès Mascarou, « On noie bien les petits chats » de Françoise Guérin, « Les survivants » de Alex Schulman

Une présentation de la sélection aura lieu le jeudi 6 avril, à 18 h 30, à la médiathèque de Fougères, lors d'un speedbooking.

Média Créa : ateliers créatifs à la médiathèque

Des ateliers créatifs sont désormais proposés une fois par mois à partir d'un livre, d'une exposition, d'un thème du moment, etc. Ces ateliers s'adressent à tous, sans limite d'âge. L'objectif est de partager un temps convivial entre parents et enfants et se faire rencontrer les générations.

Les prochains rendez-vous auront lieu le mercredi 5 avril à 14 h, samedi 13



mai à 10 h 30, mercredi 14 juin à 14 h. Gratuit, sur inscription : bibliocousse@fougères-agglo.bzh

Soirée avec le Fablab du Pays de Fougères

Le vendredi 16 juin, de 18 h à 22 h, fabrication de jeu de société avec le matériel du Fablab (découpeuse laser, imprimante 3D, etc.).

- 18 h à 19 h 30 : fabrication collective d'un jeu de société à l'aide des machines itinérantes du Fablab
- 19 h 30 à 20 h 30 : repas partagé
- 20 h 30 à 22 h : jouons ensemble aux



jeux de société fabriqués au Fablab. À partir de 13 ans, gratuit, sur inscription : bibliocousse@fougères-agglo.bzh

Le Mont-Saint-Michel dans tous ses états !

Une exposition d'objets, affiches, et photos du Mont-Saint-Michel se déroulera du 3 au 22 juillet. Entrée libre.

- Tél. 02 99 97 73 31 - <https://mediatheques.fougères-agglo.bzh> - Instagram : [mediathequedelecousse](https://www.instagram.com/mediathequedelecousse)

Espérance de Lécousse : nouveaux maillots, stage et initiation multisports



Lors de l'entraînement du mercredi 30 novembre 2022, les U6-U7 de l'Espérance de Lécousse ont reçu de nouveaux maillots offerts par Roland Fougeray, responsable de l'agence locale illiCO travaux Fougères-Vitré (photo à gauche).

Par ailleurs, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et l'Espérance de Lécousse ont organisé deux journées de stage de football et d'initiation multisports les mardi 14 et mercredi 15 février au complexe sportif de Lécousse. Ces deux journées ont réuni au total une quarantaine de jeunes licenciés du club, âgés 8 à 12 ans (photo à droite des 8-10 ans avec les encadrants).

Tarifs communaux : l'actualisation 2023

▶ Salle Émeraude

Vin d'honneur	64,00 €
Réunion	64,00 €
Buffet froid.....	92,00 €
Tarif week-end	150,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

▶ Salle Belle ile

Vin d'honneur avec verres	42,00 €
Réunion	42,00 €
Buffet froid.....	58,00 €
Tarif week-end	100,00 €
Chèque caution.....	100,00 €

▶ Espace Irène Frain - Hall d'exposition

Location pour une journée.....	28,00 €
Location pour une semaine	97,00 €
Location semaine supplémentaire	76,00 €/semaine
Chèque caution.....	100,00 €

▶ Salle Hermine

Associations de Lécousse

Salle sans cuisine	194,00 €
Salle avec cuisine.....	315,00 €
Tarif week-end sans cuisine	367,00 €
Tarif week-end avec cuisine	488,00 €
Vin d'honneur avec verres.....	203,00 €

Particuliers de Lécousse

Salle sans cuisine	320,00 €
Salle avec cuisine.....	421,00 €
Tarif week-end sans cuisine	493,00 €
Tarif week-end avec cuisine	594,00 €
Vin d'honneur avec verres.....	190,00 €

Location de matériel

Sono	32,00 €
Écran	32,00 €
Chèque caution.....	400,00 €

▶ Cimetière

Concession.....	370,00 €
Concession 50 ans	580,00 €
Concession 30 ans enfant	gratuit
Columbarium 15 ans.....	450,00 €
Columbarium 30 ans.....	900,00 €
Columbarium 50 ans	1500,00 €
Caveau provisoire	60,00 €

▶ Vélos à assistance électrique

Location 6 mois.....	173,00 €
Location 1 an	292,00 €
Chèque caution.....	750,00 €

Services administratifs : l'activité 2022

	2021	2022
ÉTAT-CIVIL - FORMALITES		
Recensements militaires (jeunes de 16 ans)	45	57
Inscriptions sur liste électorale	98	164
Achats de concession au cimetière	11	8
Naissances	33	33
Reconnaisances avant naissance	16	20
Mariages	7	18
Décès de personnes domiciliées à Lécousse (dont sur la commune)	17 7	27 6
PACS	9	18
Changement de nom	/	3

C.C.A.S. (action sociale)		
Participants de + de 72 ans (réf.2022) au repas annuel	198	197
Aides aux familles pour la restauration scolaire	108 enfants	112 enfants
Dossiers d'aide sociale	12	15
URBANISME		
Permis de construire	65	21
Pour un nombre de logements nouveaux	66	5
Déclarations préalables	83	65
Certificats d'urbanisme	96	89
Déclarations d'intention d'aliéner (ventes biens)	85	53
DELIBERATIONS/ARRETES		
Délibérations du Conseil municipal	99	120
Arrêtés municipaux	67	161
Décisions du Maire par délégation du C. municipal	7	13
Délibérations du CCAS	13	17

Ordures ménagères : la mise en place de la redevance incitative

Quel est le calendrier ?

Le 17 novembre 2021, les élus de Fougères Agglomération ont voté le déploiement de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire communal. Elle remplacera la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) actuellement en vigueur. Comme précisé sur le calendrier ci-contre, une phase « test » avec une fréquence de collecte modifiée démarrera le 1er juillet 2023 pour une période de six mois. La redevance incitative sera effective le 1er janvier 2024.

Pourquoi de nouveaux bacs ?

En amont de la phase « test », des agents assermentés par le SMICTOM du Pays de Fougères ont effectué la distribution des bacs gris pour la collecte des ordures ménagères, ainsi que des bacs jaunes pour le tri sélectif. La taille des bacs a été déterminée en fonction du nombre de personnes dans le foyer. Les bacs gris sont équipés d'une puce électronique unique, qui permettra de calculer le montant de la redevance.

Comment sera-t-elle calculée ?

Comme l'eau et l'électricité, la redevance incitative comportera une

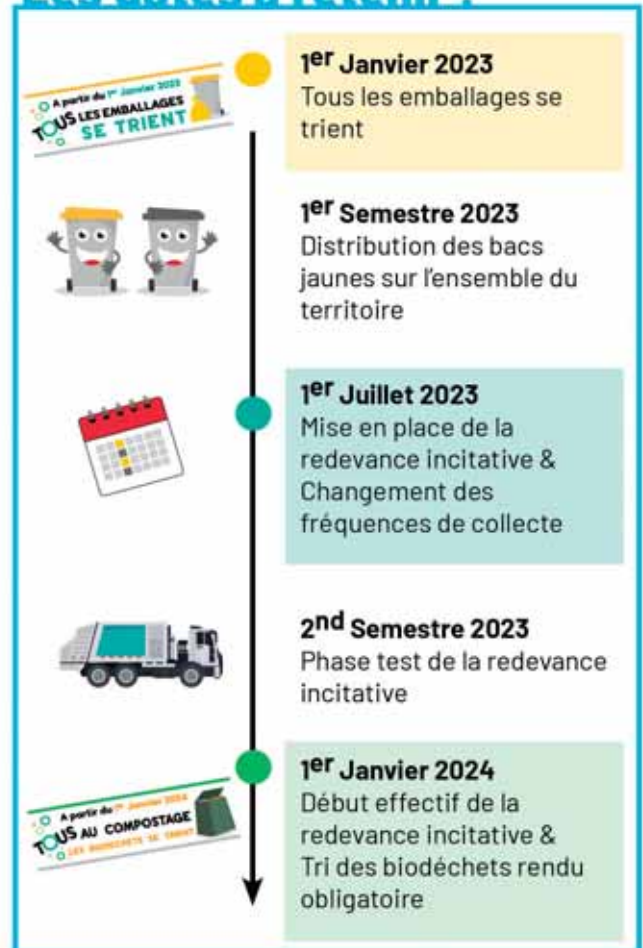
part fixe et une part variable. Le part fixe comprendra l'abonnement au service (collecte et traitement des ordures ménagères et des emballages, accès aux déchetteries, prévention des déchets, mise à disposition des bacs), ainsi que 12 levées du bac gris par an. La part variable comprendra les levées du bac au-delà des 12 levées incluses dans la part fixe. Concrètement, si vous ne présentez votre bac gris que 12 fois dans l'année, vous ne paierez que la part fixe. En revanche, si vous présentez votre bac 16, 20 ou 25 fois, votre redevance sera proportionnellement plus élevée.

- Un doute, une question ? Le service « Usagers » du SMICTOM du Pays de Fougères est à votre écoute du lundi

au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé le jeudi matin)
- Tél. 02 99 94 34 58 (appel non surtaxé)

- accueil@smictom-fougères.fr -
www.smictom-fougères.fr

Les dates à retenir !



Brûlage des déchets verts : interdit !

En vertu des dispositions de l'article 84 du Règlement sanitaire départemental (RSD), le brûlage des déchets verts est interdit chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Plutôt que d'apporter vos déchets verts en déchetterie, vous pouvez les broyer. Le broyat peut être utilisé en guise de paillage dans votre jardin, ou directement dans la terre pour l'enrichir. Le SMICTOM du Pays de Fougères vous propose une aide à la location de broyeur. Plus d'informations sur www.smictom-fougères.fr.

Déchets : halte aux dépôts sauvages !

Déchets verts, gravats, encombrants, ordures ménagères... Source de pollutions et de nuisances visuelles et olfactives, les dépôts sauvages sont strictement interdits par la loi. Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant aller de 68 € à 1 500 €, ainsi qu'à la confiscation de son véhicule si celui-ci a été utilisé pour transporter les déchets.

Le dépôt sauvage n'est pas une fatalité. À chacun d'agir comme citoyen responsable pour éviter d'accroître la pollution des sols et la dégradation des paysages. Préservons la nature et agissons !



Etat-civil

Naissances du 22 décembre 2022 au 1^{er} mars 2023

22 décembre 2022 : BEDELET Léo – 4, rue Sainte Anne
 10 janvier 2023 : LEBRETON Lino – 3, rue des Bourreliers
 4 février 2023 : CHAAR Anna – 5, rue Jacqueline Auriol
 1^{er} mars 2023 : AUMAND Rose – 4, rue Simone de Beauvoir

Décès du 15 novembre 2022 au 12 février 2023

15 novembre 2022 : TOUCHEFEU Léa épouse MARTINAIS – 1, rue des Rochelettes
 20 novembre 2022 : BOURBON Armande épouse BRIAND – 10, Pérouzel
 22 novembre 2022 : MÉRIENNE Paul – 6, boulevard de la Côte du Nord
 3 décembre 2022 : POMMEREUL Joseph – 3, hameau de la Croix Dorée
 17 décembre 2022 : DALAUDIER Gérard – 15, chemin de la République
 26 décembre 2022 : DINEL Jules – 1, chemin de la République
 7 janvier 2023 : COUPÉ Jean-Louis – 103, Pérouzel
 22 janvier 2023 : PEIELLON Jean-Claude – 4, rue des Lavandières
 25 janvier 2023 : CHEFTEL Jacques – 8, rue Paul Sérusier
 12 février 2023 : PELÉ Cécile épouse SIROUET – 6, rue des Tisserands

ENTREPRISE

POMMEREUL

02.99.99.43.40

www.pommereul.com

Installation
Dépannage
Magasin

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE

Les permis de construire

- SCI LE PASSAGE – 23, boulevard de Bliche : construction d'un espace commercial de pompes funèbres. Arrêté du 03/02/2023.
- M. PRODHOMME Louis et Monique – 16, rue Elisa Mercoeur : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 01/12/2022.
- M. CLAIRAY Philippe – 26, rue d'Espagne : extension du garage existant. Arrêté du 23/11/2022.
- SCI MS IMMOBILIER - 10, rue Pierre Harel : construction d'un bâtiment artisanal. Arrêté du 09/01/2023.
- M. RODDE Louis-Evarzec – 14, la Coudrais : construction d'un auvent de stockage. Arrêté du 16/01/2023.
- SCI LES PETITS OISEAUX – 8 bis, chemin de la République : construction d'une maison individuelle. Arrêté du 03/01/2023..

Les déclarations préalables

- M. GESMIER Joseph – 10, allée Jean Moulin : modification des clôtures. Arrêté du 24/11/2022.
- M. BRASSELET Laurent – La Bardoulais : installation de panneaux photovoltaïques sur pied. Arrêté du 23/11/2022.
- M. ORRIERE Daniel – 1, rue des Meuniers : isolation par l'extérieur. Arrêté du 14/12/2022.
- Mme MITARD Véronique – 27, rue de la Butte : modification des clôtures. Arrêté du 21/12/2022.
- M. GUILLAUME Jean-Pierre – 7, la Martinais : installation d'une pergola. Arrêté du 06/02/2023.
- M. et Mme GROUAZEL Joël et Françoise – 5, rue George Bizet : construction d'un abri de jardin. Arrêté du 09/02/2023.
- M. BENITO Pierre – 12, rue François Cevert : modification des clôtures. Arrêté du 16/02/2023.
- Mme TROUVE Sandrine – 3, rue Lenoir de la Cocherie : modification des menuiseries et création d'un velux. Arrêté du 17/02/2023.
- M. GOUPIL Hervé – 5, rue Hypatie d'Alexandrie : installation d'un abri de jardin. Arrêté du 26/02/2023.
- M. CASTAING Baptiste – 6, rue Jacqueline Auriol : installation d'un abri de jardin. Arrêté du 23/02/2023.
- M. COUANON Jérôme – 7, rue des Tonneliers : modification des clôtures. Arrêté du 23/02/2023.
- M. GARDAIS François – 9, rue Jeanne Laurent : modification des clôtures. Arrêté du 28/02/2023.
- M. FAUCHON Denis – 1, rue Camille Claudel : création de deux fenêtres de toit. Arrêté du 02/03/2023.
- FRANCE NEW ENERGIE – 1, rue Robert Schuman : installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 15/03/2023.
- M. AUBREE Edmond – 3, Villeneuve : installation d'une pergola. Arrêté du 16/03/2023.
- M. BAUCHER Sylvain – 9, allée Jean Moulin : installation d'une pergola. Arrêté du 26/03/2023.
- M. BRIFFAULT Philippe – 11, rue du Clair Logis : remplacement porte de garage et fenêtres, modification des clôtures. Arrêté du 17/03/2023.
- M. LE DEVENTEC Pierre-Marc – 4, rue Camille Claudel : installation d'une pergola. Arrêté du 17/03/2023.
- Mme LE GOFF Nadège – 11, rue Paul Sérusier : ravalement des façades et modification des clôtures. Arrêté du 20/03/2023.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville

1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecouisse.fr - mairie@lecouisse.fr

Les n^{os} utiles

Pharmacie :

Pharmacie du Parc
02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
Romain Mahoudo, kinésithérapeute
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière
Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
Myriam Juguet, infirmière
02 99 94 37 75

Kinésithérapeute :

Anne-Hélène Pirotais,
06 49 32 15 69

Orthoptiste :

Marie Van Vooren,
02 23 51 16 06

ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné
02 99 17 47 87 à Fougères



Réfection véranda existante
Réalisation tous corps d'état
Garantie décennale

9 rue Croix Dorée - LECOUSSE

06 80 99 40 14 - 06 30 47 33 41

cvb.rogerlestas@orange.fr



- Véranda, Menuiseries alu/PVC
- Pergola bio-climatique
- SAS, Bow-window, Toit plat
- Volets roulants, Stores
- Garde-corps, Coupe-vent
- Tous types toit, verres, zinc
- Charpente, Couverture
- Terrassement, Maçonnerie
- Sols, Carrelage, Parquet
- Placo, Isolation, Cloison
- Tous aménagements int/ext
- Porte de garage, Portail
- Ossature bois - bardage

Fabrication & Pose par nos soins

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LECOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

**Ces travaux sont interdits
les dimanches.**

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
MON E.LECLERC**



- ✓ Les catalogues & les promos
- ✓ Les nouveautés produits
- ✓ Vos avantages carte fidélité & bien plus encore !



Flashez notre
QRCode !

NOS CHEFS ONT DU TALENT

Poissonnerie



Boucherie



Traiteur



Fromagerie



Fruits et légumes



Boulangerie



Pâtisserie



Snack



Pour toute commande, contactez-nous au 02 99 94 80 00

E.Leclerc
Lécousse - Fougères

